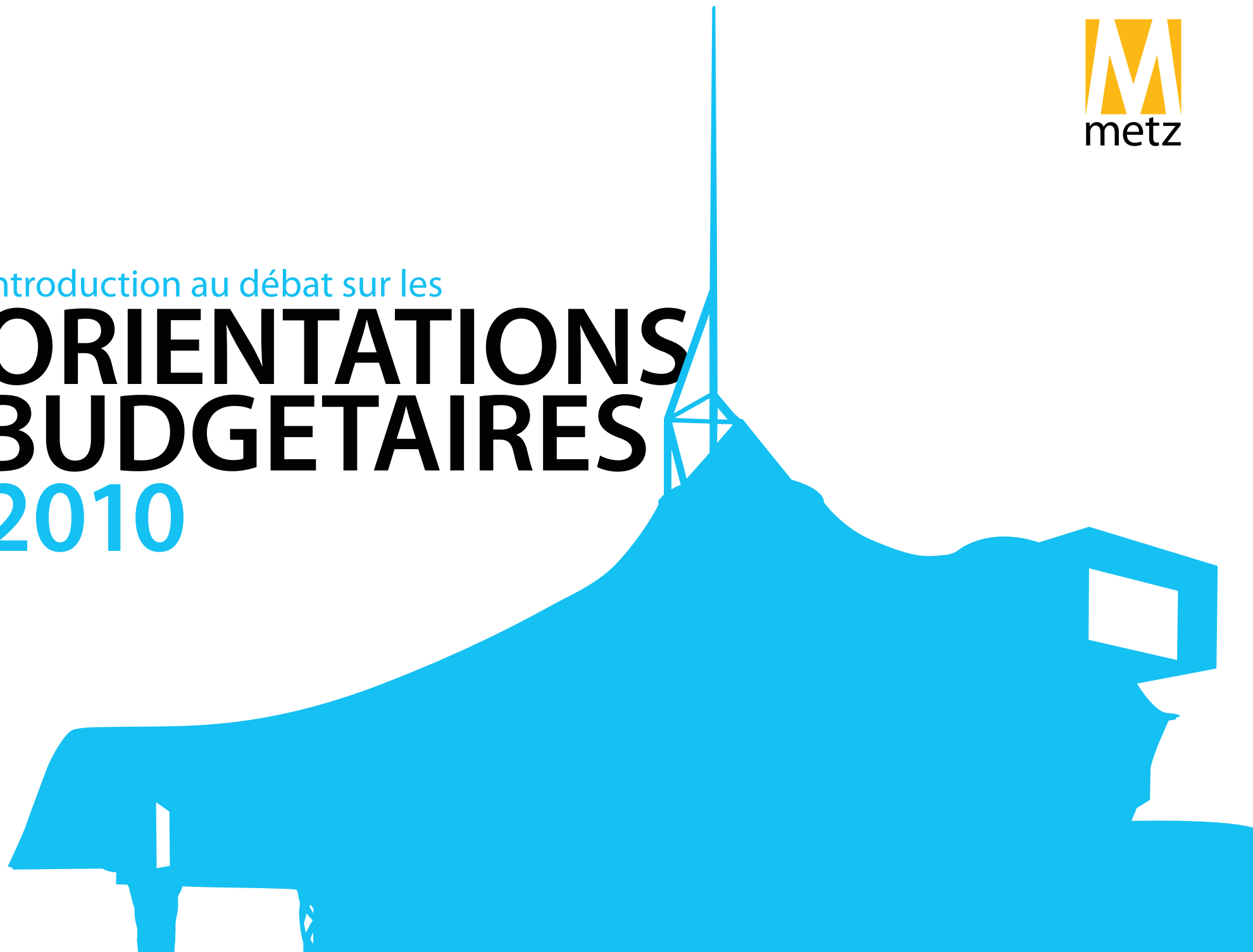


introduction au débat sur les

# ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2010



## 1. INTRODUCTION

## 2. UN ENVIRONNEMENT PEU FAVORABLE

- 2.1 Des contraintes internationales fortes
- 2.2 Un contexte national tendu
- 2.3 Un contexte local aggravé par les restructurations militaires

## 3. LES GRANDES PRIORITÉS POUR LA VILLE ET LES MESSINS

### 3.1. Des politiques au service de la population

- 3.1.1. Une action solidaire pour tous les messins
- 3.1.2. Des écoles accessibles à tous et de qualité
- 3.1.3. Une culture diversifiée, vecteur d'animation et de promotion de la ville de Metz
- 3.1.4. Un appui significatif aux actions sportives et aux initiatives de la jeunesse
- 3.1.5. Une mairie encore plus proche de ses administrés
- 3.1.6. La promotion du développement durable

### 3.2. Une ville inscrite dans son futur

- 3.2.1. Un tissu urbain adapté aux défis à venir
- 3.2.2. Une ville plus belle et plus sûre à redécouvrir par les modes de déplacement doux
- 3.2.3. Une ville dotée des équipements nécessaires pour une action publique solidaire et soucieuse de l'environnement

## 4. DES CHOIX RÉALISTES ET DYNAMIQUES

- 4.1. Des équilibres à restaurer
- 4.2. Une utilisation pertinente de la réserve pour investir
- 4.3. Le maintien d'un effort fiscal justifié mais modéré

## 5. LES ÉLÉMENTS DU BUDGET

- 5.1. Cadrage du budget : équilibre général
- 5.2. Cadrage du budget : le fonctionnement
- 5.3. Cadrage du budget : l'investissement

# 1. INTRODUCTION

## 1.1. LE DOB : UNE ÉTAPE DANS UN MANDAT

Le débat d'orientation budgétaire est une obligation légale instituée par la loi du 6 février 1992 ainsi qu'une étape du débat démocratique à l'échelle du mandat municipal.

La démocratie suppose l'élection sur un programme qui engage la responsabilité de l'équipe élue. En retour, celle-ci doit rendre des comptes. La préparation du budget est l'occasion de replacer notre action passée et future dans ce programme sur lequel les Messins nous ont donné mandat voilà 20 mois.

Le 16 mars 2008, la liste « Ensemble pour l'avenir de Metz » a gagné la confiance des Messins par son ambition de mettre les habitants au centre de l'action municipale. Dès lors il s'est agi de promouvoir les quartiers, les initiatives citoyennes et les partenariats avec les territoires alentours, dans le but d'améliorer à la fois la qualité de vie, les services à la population et l'attractivité de notre cité. Pour cela nous pouvons nous appuyer sur un héritage en mutation ainsi que sur l'énergie de la population au service de laquelle se déploie toujours davantage la compétence des équipes municipales.

Fin 2008, le cabinet Ernst & Young alertait la Ville sur l'« effet - ciseaux » qui, en raison de l'inertie budgétaire passée, condamnait à

échec 2011 les marges de manœuvre voire l'autonomie budgétaire de notre ville. Pour sortir de l'impasse, il a alors fallu se résoudre à une décision difficile d'augmentation modérée de la sollicitation fiscale.

Aujourd'hui, la Chambre régionale des Comptes qui achève une inspection des comptes de la ville nous conforte dans ce constat. Cette dernière s'apprête à diffuser des éléments qui l'accréditent et tendent même à l'aggraver encore. Il apparaît ainsi que la décision prise l'an passé d'un rééquilibrage TH – TF et d'une hausse modérée des taux ne nous ait pas définitivement rendu à la sérénité budgétaire.

Dans ce délai, des événements d'ampleur considérable et sérieux pour Metz sont intervenus. **Pourtant, ni notre ambition ni notre résolution ne s'en sont trouvées affectées.**

Enfin, je forme le vœu que nous soyons dans ce débat transparents à l'égard des chiffres, loyaux à l'égard des messins et réalistes devant la situation.

## 1.2. UN CONTEXTE ÉCONOMIQUE ET FINANCIER DIFFICILE

À l'orée de 2010, trois défis majeurs s'annoncent pour notre ville, deux sont communs à toutes les collectivités publiques : la crise internationale et l'incertitude qui pèse sur l'adéquation des moyens aux compétences des collectivités locales ; le dernier défi reste spécifique à notre territoire, il s'agit des restructurations militaires.

La crise internationale a une origine financière. A cause de la globalisation du système financier, cette crise s'est propagée rapidement dans le monde. En raison de la financiarisation de nos économies, l'investissement, la production, la consommation, l'endettement des ménages, des entreprises et des collectivités s'en sont trouvées fortement impactées. Or si la ville de Metz est très faiblement endettée, elle est touchée par la baisse du revenu de son épargne comme par la baisse des recettes fiscales et la hausse des dépenses de solidarité.

C'est selon cette même logique de « double peine » que s'articulent les craintes qui se font jour de plus en plus ouvertement concernant la pérennité des compensations et des péréquations de l'Etat, la modification de l'environnement fiscal des collectivités et les charges de solidarité accrues qui pèsent sur elles quand l'insécurité sociale et professionnelle explose

et les situations de détresse se multiplient. Pour illustrer cet état de fait, ainsi qu'il est indiqué dans la loi de finances 2010, la Dotation Globale de Fonctionnement, représentant 24% de notre budget de fonctionnement, augmente en 2010 de 0.6% soit la moitié d'une inflation à 1.2%. **Face à une solidarité nationale qui tend à faire défaut, il nous faut encore davantage compter sur nous-mêmes.**

Metz et sa métropole subissent de surcroît les conséquences désastreuses des restructurations militaires. 12% de l'effort national leur est demandé quand les compensations promises couvrent difficilement, ponctuellement et pas uniquement pour notre seule agglomération le sixième de l'impact économique induit. Sans augmenter sa capacité de gestion et au rythme actuel de sa commercialisation, le départ des militaires représente pour la métropole 40 à 50 ans de gestion et de valorisation des réserves foncières utiles !

La ville de Metz ne peut pas jouer la stratégie du conservatisme au risque de l'hibernation. Comme toute municipalité elle se trouve en première ligne des difficultés des citoyens. Elle doit prendre la main et jouer ses atouts. Dans une période de craintes il faut accompagner nos concitoyens. Dans un contexte d'incertitude il faut parier sur l'avenir et rebondir.

### 1.3. UNE MARGE DE MANŒUVRE BUDGÉTAIRE D'INVESTISSEMENT À PRÉSERVER

Le document qui vous est proposé pour lancer ce débat s'attache à préciser les marges de manœuvre budgétaires dans la perspective d'une année 2010 offensive quant aux services proposés aux Messins et ambitieuse sur les investissements. Celle-ci prolonge la trajectoire poursuivie depuis 2008 et selon des priorités que nous entendons reconduire.

Metz connaît depuis très longtemps un déficit d'investissement. En dépit d'un affichage autour de 80 millions d'euros votés tous les ans sous la précédente mandature, la réalisation des investissements stagnait autour de 30 millions, soit 20% de moins que ce que réalisent les villes de la même strate. **Notre ambition est de doter la ville d'une capacité propre de réalisation de ses investissements de 40 millions par an**, ce que nous réaliserons en 2009, et de pérenniser cette capacité dans l'avenir. Ce régime est indispensable pour une ville comme la nôtre, en termes de rattrapage d'équipements et d'urbanisation.

Il faut souligner que ce niveau d'investissement a été rendu possible cette année grâce à l'effort des services municipaux qui nous permettra d'obtenir le versement par anticipation du fond de compensation de la TVA de 9 millions d'euros.

Pour réaliser un tel niveau d'investissement, la ville dispose de réserves financières qui sont le résultat de diverses cessions mobilières et immobilières (la baisse de notre participation à 85% dans le capital de l'UEM notamment). Ces cessions ont provoqué un manque à gagner en recettes de fonctionnement que les revenus de ces réserves placées ne peuvent compenser, particulièrement lorsque les taux d'intérêts sont bas, voire proche de zéro. Corrélativement, certaines charges de fonctionne-

ment ont augmenté pour la ville (par exemple l'éclairage public qu'il faut payer désormais à hauteur de 1 million d'euros par an).

En tout état de cause, utiliser ces réserves pour palier des ressources de fonctionnement qui feraient défaut serait pire qu'une erreur, ce serait une faute. Nous ne ferons pas les fins du mois avec le patrimoine commun.

Metz reste et restera parmi les villes les moins imposées et les moins endettées de France, tout en gardant une capacité d'épargne lui permettant d'investir.

**Pour maintenir de manière pérenne le régime d'investissement actuel, le dégagement d'une capacité d'autofinancement de l'ordre de 13 millions d'euros est alors indispensable.** Nous visons 12.7 millions pour 2010, au même niveau que ce qui sera réalisé en 2009.

L'attention se porte donc sur la section de fonctionnement du budget de la ville. Les dotations de l'Etat sont en baisse relative, déduction faite de l'inflation et l'évolution des dépenses réelles de personnel est maîtrisée. Précisons que ces dépenses représentent 51% du total des dépenses de fonctionnement, soit un niveau inférieur à la moyenne nationale de 54%. **Aussi, la préservation d'une marge de manœuvre indispensable, dans un contexte difficile nous conduit-elle à envisager une adaptation juste et mesurée de nos taux d'imposition de l'ordre de + 2,5% en moyenne** (2% pour la taxe d'habitation, 3% pour la taxe foncière).

Il convient d'insister sur ce point. **Metz figure parmi les villes les moins imposées de France.** Les palmarès publiés dans des revues de large diffusion placent notre ville... en toute

fin du classement : 93<sup>e</sup> sur les 111 plus grandes villes de France en termes de sollicitation fiscale et malgré l'évolution de 2009.

Nous voulons un débat clair, loyal et responsable. Nous avons entendu évoquer l'idée absurde de « matraquage » fiscal mais nous nous en tiendrons à présenter les chiffres tels qu'ils sont. Après les hausses des taux d'imposition intervenus en 2009, lorsqu'un foyer messin sans exonération paie 100 pour ses services municipaux, un foyer nancéen participe pour 124, un foyer niçois est sollicité à hauteur de 132, les chiffres pour des villes comparables atteignent 119 à Rennes, 127 à Grenoble et Toulon.

L'effort raisonné qui est demandé à la population est la condition pour une ville plus propre, plus civique, où il fait bon vivre, étudier, travailler, élever ses enfants et les voir prospérer. Ce sont les crèches, les dispositifs pour l'emploi, la police de proximité, les services de nettoyage, l'animation de la ville, les travaux, les études, l'expertise culturelle, urbaine et économique qui se verront renforcés. Ce message, les Messins le comprennent très bien car Metz est aussi leur patrimoine commun. **Notre ville est belle de toutes les opportunités qu'elle offre à ses habitants.**

Une telle politique budgétaire qui maintiendra un bon niveau d'investissement financé sainement par l'excédent de fonctionnement et le recours progressif aux réserves financières nous permettra, et elle seule le pourra, de poursuivre le développement de Metz.

#### 1.4. UN RATTRAPAGE SOCIAL ET PATRIMONIAL À POURSUIVRE

Ainsi la sortie doit être trouvée par le haut, Metz doit embrasser son avenir sans complexe. Notre politique consiste à prendre les problèmes à bras le corps tout en maintenant une vigilance à l'égard de notre environnement, notamment législatif.

Les axes de cette politique se réfèrent à la lutte qui se fait tour à tour résistance et conquête. Metz au cœur de sa métropole doit prendre sa part dans la lutte contre le déclin de la Lorraine. Elle doit poursuivre une politique de solidarité, une politique volontariste de développement économique, une politique de développement durable et une politique dynamique d'animation de la ville.

##### *Une politique déterminée en matière de solidarité*

En matière de solidarité, la ville conduit une politique cohérente et diversifiée qui se décline sur plusieurs champs.

Tout d'abord concernant **les quartiers périphériques**, elle poursuit l'achèvement du Grand Projet de Ville de Borny notamment dans ses aspects socio-économiques pour lesquels la ville contribue à hauteur de 1 500 000 €. Elle entame le processus de rénovation urbain de tout un quartier longtemps laissé à l'abandon : la Patrotte avec 250 000 € pour la maîtrise d'œuvre. Elle reste attentive à la situation de Bellecroix et entend redynamiser le quartier d'Outre Seille.

Sur le plan social, elle poursuit son engagement dans **l'activité du CCAS et soutient ses projets nouveaux** avec la création d'un nouvel équipement « petite enfance » dans le quartier de l'Amphithéâtre, tout un cadre d'analyse et d'actions dans la démarche de labellisation nationale « bien vieillir – vivre ensemble », la réhabilitation du foyer logement pour personnes âgées « Désiremont » de Bellecroix ou encore, dans le contexte actuel de crise économique, la mise en place de nouveaux dispositifs d'aide aux familles et d'urgence sociale.

Les conditions de travail et les moyens de **la délégation à l'emploi** font l'objet d'une amélioration pour lui permettre de faire face à la dégradation de la situation sociale. Ainsi un nouveau service « Metz Emploi Insertion » verra le jour dans les locaux municipaux rue du Four du Cloître pour assurer un accueil de qualité aux demandeurs d'emploi. Ce service sera chargé d'expérimenter l'intégration de clauses d'insertion sociale pour tous les mar-

chés passés par la ville. Nous pérennisons les dispositifs tels que l'Equipe Emploi Insertion mis en place dans le cadre du GPV Borny et la transposition de cette expérimentation sur le quartier de la Patrotte sera programmée.

**L'école reste une priorité majeure de notre politique.** Il s'agit de préserver l'égalité des chances de tous les petits messins, quelle que soit leur origine sociale ou le lieu de leur scolarisation, par une politique volontariste de développement des activités périscolaires, une amélioration de la restauration scolaire et de la pause méridienne. Un programme de réussite éducative est d'ores et déjà annoncé qui permettra à 90 enfants de 2 à 16 ans, avec l'accord des familles, de bénéficier d'un parcours individualisé et de soutien et d'accompagnements scolaire, culturel, sportif et sanitaire.

Enfin, je ne voudrais pas clore le chapitre de la solidarité sans évoquer **la sécurité**. En effet la solidarité c'est la lutte contre toutes les insécurités. On n'en a peut-être pas suffisamment parlé mais la municipalité a renoué un partenariat fructueux avec la police nationale et la préfecture (mise en place du CLSPD). Nous avons aussi profondément réorganisé la police municipale qui est aujourd'hui plus mobilisée et présente sur le terrain. L'an prochain ses conditions de travail et de fonctionnement seront encore améliorées dans le cadre de son déménagement dans les nouveaux locaux de Chambière.

##### *Une valorisation de notre patrimoine*

La municipalité poursuit également le rattrapage nécessaire en matière de rénovation et de maintenance du réseau d'éclairage public.

Après les giratoires du boulevard de l'Europe, Saint Symphorien et le boulevard de Trèves, la ville entend engager la réfection et la rénovation du passage à niveau de la route de Woippy et les abords de la place de la Médiathèque, ainsi que les rues Pilâtre de Rosier, rue Général Dalstein, rue de la Baronète et la place d'Armes.

Le pont sur le canal situé rue de Paris doit être rehaussé par Voies Navigables de France pour permettre de donner à la Moselle les conditions d'un axe fluvial à grand gabarit entre Seine et Rhin. La ville participera à la remise en état de la voirie des abords du pont sur la rue de Paris.

Elle met en œuvre la reconversion du site des anciens ateliers municipaux rue Charles-le-Payen.

Enfin, elle poursuit la restauration des remparts, des ouvrages d'art et des murs des quais.

## 1.5. UNE VOLONTÉ DE PRENDRE NOTRE PART POUR ENRAYER LE DÉCLIN DE LA LORRAINE

Aux côtés du Conseil Régional, de Metz Métropole et d'autres collectivités locales et des forces socio-économiques, nous entendons prendre toute notre part à la lutte contre le déclin de la Lorraine.

Je représente une ville active dans les grands débats sur l'avenir du grand Nord-est de la France. Nous souhaitons l'achèvement de la liaison TGV Est, l'amélioration des liaisons ferroviaires nord-sud, l'expression d'une position déterminée en faveur du développement de la voie fluviale et de la création d'un grand port Moselle. Nous soutenons fortement les demandes d'aide en faveur de l'Université et de la Recherche en Lorraine. Je signale la part active de la municipalité dans la création d'une grande Université. Je suis heureux de reconnaître que certaines des réponses apportées par le gouvernement à nos demandes semblent aller dans le bon sens même si nous attendons toujours des gestes « sonnants et réverbérants ».

Nous avons pris une place décisive dans les négociations concernant le développement des sites militaires, nous avons ainsi obtenu le triplement du financement initialement prévu par l'Etat au titre du CRSD. Grâce à notre opiniâtreté, le Président de la République nous a annoncé l'arrivée, que nous souhaitions d'autant plus ardemment que nous ne l'espérions plus, d'un régiment à Metz. Mais nous restons très vigilants sur une question cruciale: celle du devenir des futures friches militaires. A cet égard, nous attendons encore une réponse de l'Etat concernant notre demande de création d'un établissement public d'aménagement et d'Opération d'intérêt national sur Metz Métropole.

Certes ces sujets n'engagent pas seulement les finances de notre ville mais ils justifient la place que doit tenir celle-ci dans ses partenariats grâce à son expertise. Tenir compte du phénomène de métropolisation, des nouveaux modes de vie et d'activités de nos concitoyens ainsi que du rôle que joue la ville dans leur identité et leur fierté confère une exigence pour Metz : celle d'être présente, experte et force de proposition sur ces sujets.

## 1.6. UN ENGAGEMENT POUR L'AVENIR DE LA VILLE

### *Une ville proactive inscrite sur son territoire*

Si nous ne voulons pas que Metz et Nancy deviennent demain des banlieues résidentielles du Luxembourg, il nous faut impérativement participer à la création d'une véritable Métropole lorraine.

Prenant appui sur le rapport Balladur et les projets de loi du gouvernement, nous voulons en finir avec la division des forces lorraines. Pour être fort il faut être uni, cela passe par la création d'**une grande communauté urbaine nord-Lorraine entre Metz et Thionville** pour gérer au mieux nos politiques de proximité. Cela passe tout autant par la constitution d'un **pôle métropolitain avec Nancy** afin de peser sur le plan national et international et de se tourner vers l'économie du XXI<sup>e</sup> siècle.

Cette nouvelle économie est basée sur ce que l'on appelle l'« immatériel », c'est-à-dire la connaissance et les échanges. Seule une grande métropole peut être efficace dans les domaines de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de l'Innovation, de la Santé et des échanges de biens et entre les personnes.

### *Un effort particulier pour le développement économique*

Depuis la création de la communauté d'agglomération, la ville de Metz soutient et inspire la politique de développement économique de Metz Métropole.

Notre challenge prioritaire est celui de l'attractivité de notre territoire. Force est de constater que nous souffrons encore d'un déficit de notoriété et d'image que l'inauguration

prochaine du Centre Pompidou - Metz doit nous permettre de rectifier. Le succès du Centre Pompidou permettra la promotion de notre territoire. Nous serons attentifs à éviter d'éventuelles dérives financières dans le fonctionnement de cette structure dont nous souhaitons favoriser le haut niveau d'excellence et de professionnalisme. La ville a assuré la maîtrise d'ouvrage déléguée de la construction à la satisfaction générale. Elle prendra une part active dans la création de l'EPCC Centre Pompidou - Metz et sera présente dans le futur Conseil d'administration en tant que ville siège et au titre de la compétence touristique. Elle s'est engagée à hauteur de 400 000 euros annuels pour le fonctionnement de l'EPCC. **La ville accompagnera par un effort financier significatif de 300 000 euros le lancement de l'inauguration du Centre.**

La politique de développement économique passe aussi par le soutien que nous apportons dans le cadre de Metz Métropole à la mise en œuvre des projets figurant dans le contrat de redynamisation des sites de défense. Par ailleurs notre participation au développement économique de notre territoire passe par notre participation à la relance économique au moyen d'une robuste politique d'investissement et une dynamisation de l'animation de la ville dans les domaines liés à la culture, à la jeunesse et à la vie associative et sportive.

Enfin, notre soutien sans faille à Metz Métropole développement, à la création de laquelle nous avons largement contribué, permet à notre agglomération de catalyser les énergies, mobiliser nos ressources et nos meilleures compétences au profit du développement de nos entreprises et de l'attraction de nouveaux investisseurs.

### **Une politique avisée de développement durable**

La ville poursuit le développement de zones à 30 km/h en centre ville et élabore un schéma directeur du développement de l'usage du vélo. L'Agenda 21 fait l'objet d'une mise en œuvre résolue. Par ailleurs, elle participe activement au développement des énergies renouvelables, notamment au travers de son soutien au projet Biomasse de l'UEM et au développement du réseau urbain de chaleur.

**La ville de Metz entend être à la pointe du combat pour le développement durable.** Cela est déjà manifeste dans la conception de l'Eco quartier « Coteaux de la Seille » mais également dans la conception même de la ZAC Amphithéâtre.

La municipalité accompagnera l'important effort consacré par Metz Métropole en faveur du TCSP (METTIS) en participant aux études et travaux nécessaires, ainsi qu'au financement à hauteur de 20 millions d'euros sur 3 ans.

La ville entend aussi donner l'exemple notamment en matière d'économie d'énergie dans les bâtiments communaux, en lançant un plan de déplacement d'administration et par le développement de l'usage de nouvelles méthodes plus protectrices de l'environnement au sein des services municipaux des espaces verts.

### **Une politique dynamique d'animation de la ville**

L'attractivité d'une ville et sa vitalité passent par le dynamisme de son animation.

Notre politique culturelle y participe grandement en particulier grâce aux nouvelles orientations de l'EPCC Metz en Scènes, à la formidable réussite de la Nuit Blanche et au

soutien accru aux acteurs locaux et aux nouveaux projets.

La promotion des activités sportives en constitue également un axe important, qu'il s'agisse d'un soutien raisonné, mais loyal et pérenne, au sport professionnel (restructuration du SMEC, Open de Moselle etc...) ou de la promotion résolue du sport pour tous et des associations sportives.

Enfin, nous continuons à améliorer notre aide en faveur de la jeunesse et de la vie étudiante par de nombreuses actions nouvelles et créatives. De la bourse « envie d'agir » au soutien à l'accès au permis de conduire en passant par le Conseil Local de la Vie Etudiante, nos initiatives seront pérennisées et accentuées.

Donner ainsi des signaux clairs à notre jeunesse, lui dégager des moyens d'expression et d'action, **c'est bien là la meilleure manière d'inscrire notre ville dans son propre futur.**

Pour faire face aux défis à venir pour notre ville, pour remplir nos engagements à l'égard des Messins, pour sortir par le haut d'un contexte difficile, Metz doit investir.

Il lui faut relancer son économie, il lui faut se positionner dans la compétition régionale et internationale sur la grande région.

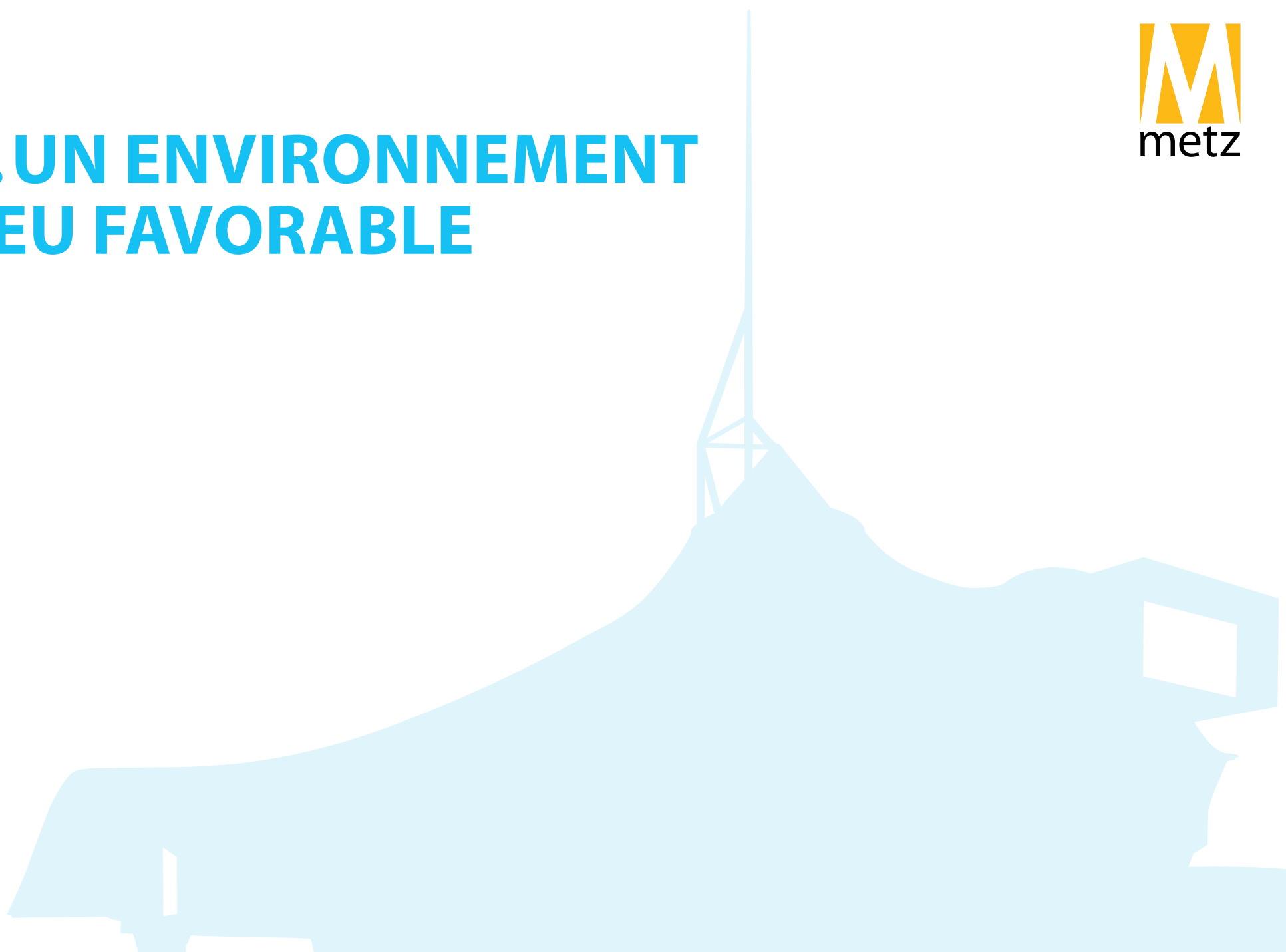
Les Messins comprennent, dès lors qu'on prend la peine d'expliquer la nécessité, la raison et la portée des décisions budgétaires que nous entendons soumettre à débat.

DOMINIQUE GROS  
Maire de METZ





## 2. UN ENVIRONNEMENT PEU FAVORABLE



## 2.1 DES CONTRAINTES INTERNATIONALES FORTES

### LES PRÉVISIONS DE LA LOI DE FINANCES 2010

- La croissance française est dépendante de la situation mondiale
- La croissance dans la zone euro reste limitée à 0,2%

### LA CRISE BANCAIRE

- Une faiblesse persistante des taux d'intérêt
- Une moindre valorisation de la « réserve » de la VDM (de 4% escomptés à 0,44%)

## 2.2 UN CONTEXTE NATIONAL TENDU

### LES PRÉVISIONS DE LA LOI DE FINANCES 2010

- La croissance est limitée à 0,75% du PIB
- La capacité de financement des Administrations Publiques se réduit de -8,5%
- Les bases fiscales seront revalorisées de 1,2% (contre 2,5% en 2009)
- Des dotations d'Etat en hausse de 0,6% seulement mais une inflation de 1,2%

### LA « DÉPRESSION » DE L'ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

- 190 000 emplois marchands sont supprimés (après 580 000 en 2009)
- Des transactions immobilières peu dynamiques (au mieux, stagnation de la TADM)

### LA POURSUITE DES TRANSFERTS DE CHARGES DE L'ETAT SANS COMPENSATION

- Déjà en 2009, des transferts estimés à 700 000 € de fonctionnement pour la seule ville de Metz
- La réforme de la TP : une perte estimée de 15 à 20 Mds € pour les collectivités
- Une moindre redistribution des EPCI aux communes et un moindre soutien des Conseils Généraux et Régionaux à l'investissement des communes

### UN CONTEXTE INSTITUTIONNEL INCERTAIN

- Le risque d'une perte de l'autonomie financière
- L'incertitude sur l'évolution et la structure des recettes

## 2.3 UN CONTEXTE LOCAL AGGRAVÉ PAR LES RESTRUCTURATIONS MILITAIRES

Départ de 6 régiments sur l'agglomération de Metz, soit la suppression de près de 5 000 emplois générant une perte de population de 12 000 habitants et une perte de pouvoir d'achat de 140 millions par an sur Metz Métropole. La perte fiscale induite se monte à plus de 7 millions d'euros par an dans les budgets des collectivités concernées.

Les promesses de compensations de la part de l'Etat exigent un suivi et une lutte opiniâtre tant au niveau politique qu'administratif.

La gestion foncière des terrains militaires est un problème supplémentaire qui rend nécessaire une intervention globale s'attachant à travailler sur la maîtrise foncière des emprises libérées, la définition d'une stratégie d'aménagement durable de l'espace et la gouvernance et les outils pour mettre en œuvre ce projet.

Un Contrat de Redynamisation de Sites de Défense (CRSD) devrait permettre l'injection par l'Etat de 36 millions d'euros sur 3 ans à partir de 2010 mais l'incertitude persiste sur le montant définitif de cette aide. Des actions et leurs financements sont déjà listés : METTIS (10 millions €), SMAC (980 098 €), le port de Metz (3,4 millions €) et enfin le Centre Pompidou (1,4 millions €) en termes d'équipements techniques et de communication liés à son ouverture puis (3 millions €) pour l'accompagnement pendant les trois premières années de son fonctionnement.

Sur les 1500 emplois publics promis pour une relocalisation dans l'agglomération, seuls 735 sont certains, à savoir 650 emplois pour l'INSEE, 70 emplois pour le CIRA, 15 pour l'Inspection générale de l'Agriculture.



# 3. LES GRANDES PRIORITÉS POUR LA VILLE ET LES MESSINS

## DES ENJEUX FORTS QUI NÉCESSITENT DES MOYENS ACCRUS

- pérenniser et améliorer les services rendus à la population
- maintenir et renforcer l'attractivité de la ville
- retrouver une dynamique démographique, renforcer la participation
- impulser et accompagner la recomposition territoriale

## 3.1 DES POLITIQUES AU SERVICE DE LA POPULATION

### DES PROJETS STRUCTURANTS À POURSUIVRE, OU À LANCER EN MATIÈRE DE POLITIQUES PUBLIQUES

- une action solidaire pour tous les messins
- des écoles accessibles à tous et de qualité (restauration scolaire, périscolaire)
- une culture diversifiée, vecteur d'animation et de promotion de la VDM
- un appui significatif aux actions sportives et aux initiatives de la jeunesse
- une mairie encore plus proche de ses administrés (mairies et comités de quartier, démocratie participative)
- la promotion du développement durable (déplacements doux, économies d'énergie,...)

### 3.1.1 UNE ACTION SOLIDAIRE POUR TOUS LES MESSINS

La ville de Metz verse au CCAS des crédits conséquents pour soutenir nos concitoyens les plus fragiles, pour aider et accompagner les familles, les personnes âgées et accueillir les enfants en leur fournissant des services adaptés de qualité.

Fort d'un budget de fonctionnement de près de 20 millions d'euros, le CCAS consacre une part importante de ses crédits à la gestion d'équipements d'accueil petite enfance, d'hébergement pour personnes âgées et de services sociaux, ainsi qu'au soutien du secteur associatif local.

Depuis deux ans, il mène des actions volontaristes et innovantes, que ce soit pour la mise en œuvre d'un accueil de la petite enfance qui réponde pleinement aux nouveaux besoins des familles (accueil en horaires atypiques, accueil « collectif et familial », une micro- crèche de nuit) ou par le biais de réservation de berceaux pour les entreprises ou institutions messines.

Concernant les retraités et personnes âgées qui représentent 20% de la population, les premières assises seniors ont été organisées en octobre 2009 et constituent le point de départ d'une politique de promotion de la place des seniors dans la cité.

La solidarité est, quant à elle, un axe essentiel qui a été renforcé de manière forte en 2009, tant en faveur des aînés les plus fragiles et isolés, qu'auprès de nos concitoyens en grande difficulté qui ont sollicité des aides d'urgences au CCAS.

Dans cette ligne directrice déjà engagée depuis 2008 avec la volonté d'une intervention homogène sur l'ensemble des quartiers, les initiatives emblématiques programmées pour 2010 sont les suivantes :

- Lancement de la construction d'un nouvel équipement d'accueil de la petite enfance dans le quartier de l'Amphithéâtre,
- Mise en œuvre des projets du programme de labellisation nationale « bien vieillir – vivre ensemble »,
- Début de l'opération de réhabilitation du foyer logement pour personnes âgées « Désiremont » à Bellecroix,
- Renforcement très significatif des **aides et dispositifs** accordés à tous les Messins confrontés aux conséquences de la crise économique.

#### DES DISPOSITIFS POUR FAIRE FACE À LA CRISE

Une « carte famille » sera créée. Attribuée sous conditions de ressources, elle permettra aux enfants des familles messines les plus modestes d'accéder à des activités sportives, culturelles et de loisirs. Car, avec la crise, on constate que les parents réduisent d'une manière drastique, voire suppriment totalement le budget accordé à de telles activités.

Les dispositifs et les aides individuelles pour les seniors messins victimes de l'isolement ou des conséquences de la dépression économique et sociale (téléalarme selon ressources, barèmes des cartes repas, etc.) seront considérablement renforcés.

Concernant la grande exclusion et l'errance, il est prévu une réévaluation du montant des aides sociales individuelles et la création d'un partenariat avec les acteurs messins de l'urgence sociale, sur de nouveaux dispositifs (halte de nuit...).

### 3.1.2 DES ÉCOLES ACCESSIBLES À TOUS ET DE QUALITÉ

Dans la continuité de sa politique volontariste en faveur des familles et des enfants engagée depuis 2008, la Municipalité attache une importance particulière à la réussite scolaire des élèves messins, se traduisant par les engagements suivants :

- La programmation et le maintien des équipements scolaires :  
Des réparations importantes dans les bâtiments scolaires y compris les restaurants seront prévues en 2010, telles que :

- La transformation du Self du Sablon pour 220 000 €.  
- La création d'un nouveau restaurant à l'école élémentaire de la Seille pour 652 500 €.

- L'amélioration de la restauration scolaire :  
La Ville entend privilégier et développer l'amélioration de la restauration scolaire pour les enfants par des actions continues d'animation et d'éducation sur le « bien manger », l'amélioration de la qualité de l'encadrement.  
(L'ancienne tarification scolaire en 2009 qui était de 1,90 euros le repas pour toutes les catégories sera de 1,50 euros par repas à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2010 au 2 juillet 2010 pour la première tranche.)

- Fréquentation des cantines scolaires :

Sur l'ensemble des quartiers et l'année scolaire, la fréquentation des cantines scolaires augmente de 15.33% en moyenne, et plus particulièrement de 25% pour le restaurant de Louis Pergaud –Borny. Les quartiers de Sainte Thérèse, le Sablon et Plantières quant à eux augmentent de 10%.

- L'optimisation de **l'accueil périscolaire** présentée aujourd'hui comme une véritable offre sur l'ensemble du territoire se traduira par la mise en place d'un accueil le matin et le soir dans les écoles.

#### L'OPTIMISATION DE L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

Objectif de cette politique volontariste :

L'amélioration de la qualité de l'accueil périscolaire, importante pour la Ville, se traduira par la mise en place d'un dispositif d'accueil le matin et le soir dans les écoles. La Ville de Metz apportera son soutien aux associations organisatrices par l'attribution d'importantes subventions:  
- Le montant du budget s'élèvera à 400 000 € soit un effort qui se maintient au quintuple de l'effort antérieur.

##### Périscolaire du matin

Depuis septembre 2009, la municipalité organise ce temps d'accueil des enfants dans les écoles maternelles par les ATSEMS soit au total :

- 44 points d'accueil totalisant une présence de 185 enfants.  
- 779 inscriptions en 2009 contre 274 en 2008, soit une augmentation sensible de 184% par rapport à l'année 2008.

##### Périscolaire du soir

Ce dispositif d'accueil bénéficie depuis la rentrée 2008, du soutien de 14 associations afin de permettre l'épanouissement de l'enfant et son intégration par des actions complémentaires de celle de l'école et des parents.



### 3.1.3 UNE CULTURE DIVERSIFIÉE, VECTEUR D'ANIMATION ET DE PROMOTION DE LA VILLE DE METZ

L'action culturelle est un enjeu emblématique pour une municipalité. Elle l'est d'abord dans la mesure où la culture est représentation sociale, c'est-à-dire le lieu d'une manifestation collective de notre identité. Elle l'est ensuite parce que la culture relie les individus et contribue à rendre possible les conditions d'un projet commun.

La majorité municipale soutient activement les manifestations collectives messines comme :

- Metz en Fête, 229 500 € en 2010 (+2%)
- les festivités de la Mirabelle, 660 000 € (+10%) dont c'est le 60<sup>e</sup> anniversaire en 2010
- l'Été du Livre, 200 000 € (+11%)
- les Mongolfiades. 30 000 €

La ville poursuit ce but et le renouvelle avec sa programmation Nuit Blanche qui transforme la ville en un espace d'expositions les plus en pointe de la création artistique. L'équipe municipale est fière du succès de cette manifestation qui contribue à augmenter l'attractivité et la notoriété de la ville et entend la reconduire en 2010.

L'action culturelle de la ville se décline également :

- en soutien aux associations culturelles, il est prévu un crédit global de 798 160 €
- en institutionnalisation des équipements et des compétences (EPCC « Metz en Scènes »), 3 960 450 € sont prévus pour l'EPCC Metz en Scènes et 1 943 610 € pour l'orchestre Nationale de Lorraine
- dans la construction d'équipements nouveaux (la SMAC pour les musiques actuelles), un crédit de 1 250 000 € est prévu pour la finalisation des études et le démarrage des travaux.
- pour l'animation de la ville, sont prévus en 2010, 175 000 € pour l'accueil à Metz du festival Passages et 50 000 € pour le festival Nomade in Metz.

Soulignons que « Metz en Scènes » est un outil important de promotion de la création locale et entend jouer un rôle de catalyseur des énergies et d'incubateur des vocations notamment à l'endroit des écoliers et des étudiants de la ville.

La ville entend également jouer un rôle éminent au sein du Conseil d'administration du nouvel Etablissement Public de Coopération Culturelle à créer en 2010 : **le Centre Pompidou – Metz**. La ville se prépare à tenir toute sa place dans l'organisation de l'inauguration du Centre culturel dont l'EPCC sera l'organe de gestion, notamment par une contribution au financement de son fonctionnement de 400 000 €.

#### INAUGURATION DU CENTRE POMPIDOU-METZ

La ville de Metz entend contribuer pour 300 000 € au lancement de l'inauguration du Centre Pompidou-Metz.

Cette inauguration sera un événement considérable pour notre ville et sera l'occasion d'une semaine de festivités autour de l'art contemporain et des démarches artistiques actuelles. La manifestation entrera en résonance avec la nuit des musées.

L'évènement même sera précédé d'une campagne de communication d'ampleur à laquelle la ville de Metz participe au même titre que Metz Métropole développement, Metz Métropole et le Centre Pompidou-Metz.

### 3.1.4 UN APPUI SIGNIFICATIF AUX ACTIONS SPORTIVES ET AUX INITIATIVES DE LA JEUNESSE

L'orientation prise dans le soutien de la ville aux sports met clairement les priorités sur les fonctions sanitaires, éducatives et culturelles du sport. Cependant, Metz soutient également le sport d'élite notamment en raison de l'exemple qu'il donne à notre jeunesse et les moyens d'identification qu'ils confèrent à nos concitoyens. Par ailleurs, la ville amplifie son soutien aux **équipements sportifs**.

Des contrats d'objectifs et de moyens sont établis sur trois ans avec les clubs sportifs qui interviennent pour la saison 2009 – 2010. Des universités des sports seront mises en place pour favoriser le partage et la coopération entre les clubs sportifs messins.

Une cinquième « école des sports » sera créée à Borny. Les liens entre ces écoles et les comités sportifs seront renforcés au moyen d'un partenariat avec le Conseil Général.

La réussite de l'athlète Bob Tahri aux Championnats du monde à Berlin, avec le soutien de la ville, illustre la pertinence d'un appui pérenne à l'athlétisme qui se manifeste par l'aide à l'apprentissage (mise en place d'un éducateur municipal) et le développement d'un véritable « pôle athlétisme » avec l'« Anneau ».

Le 17 octobre 2010, le Marathon de Metz connaîtra sa première édition. Il a été rendu possible avec le soutien de la ville à l'association « Metz Marathon ». Metz accueillera également aux Arènes les championnats du monde de trampoline en novembre 2010.

L'Open de Moselle restera messin, grâce à un nouveau partenariat construit avec les organisateurs pour faire de cet évènement un réel outil au service du développement de la ville.

Enfin, la ville poursuivra son initiative Metz-Plage qui chaque année démontre l'intérêt que lui portent les messins.

S'adressant spécifiquement aux initiatives de la jeunesse, la ville reconduira le programme de bourse au permis de conduire dont elle doublera la capacité, le tremplin « Envie d'agir » dont elle prévoit d'accueillir la soirée régionale en 2010 et le collectif « Energies urbaine » dont les moyens seront augmentés pour la libération des initiatives et le soutien aux projets en période estivale avec cette année une « Caravane des Energies Urbaines ».

En outre, des missions seront développées en 2010 pour favoriser l'accès à la culture des jeunes en liaison avec le service des affaires culturelles et avec Metz Métropole. Des animations scientifiques et culturelles seront développées sur l'ensemble des quartiers. Enfin, la ville entend créer un Conseil Local de la Jeunesse pour l'expression et l'émergence de projets par et pour la jeunesse de notre ville, en cohérence avec le développement d'une véritable démocratie participative sur Metz.

#### ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

Selon ces priorités affichées, l'année 2010 verra la continuation de projets lancés en 2009, notamment :

- Le Complexe sportif de la Grange-aux-Bois, équipement de Haute Qualité Environnementale dont 1 950 000 € des 4 875 000 € sont reportés en 2010 pour une livraison en septembre,
- L'extension et la mise en conformité des vestiaires de l'ES Metz pour 550 000 €,
- L'aménagement d'un « Club House » du Complexe sportif de Devant-les-ponts pour 280 000€.

Inscrits en propre pour le budget 2010, les principaux investissements concernent :

- L'extension et la mise en conformité des vestiaires du Stade de football de Plantières pour 520 000 €,
- 240 000 € de rénovation pour l'ensemble des centres balnéaires (piscines, camping),
- La réhabilitation de la capitainerie des Régates Messines pour 370 000 €,

Par ailleurs de nombreux investissements de réhabilitation, de réfection et d'entretien sont projetés (toiture du Gymnase Périgueux à Bellecroix, douches de la piscine Belletanche, entretien des équipements de plein air...).

### 3.1.5 UNE MAIRIE ENCORE PLUS PROCHE DE SES ADMINISTRÉS

La Ville de Metz se veut une ville proche de ses administrés, de ses citoyens et entend poursuivre et développer ses actions en faveur de la démocratie participative. En effet, depuis le début de mandat en 2008 puis en 2009, la politique municipale est centrée sur le développement et la valorisation de la démocratie participative pour la rendre plus vivante aux yeux des messins.

Elle tient à privilégier **l'esprit de citoyenneté**, qui fait vivre la Cité, en témoigne la finalisation des instances prévues en 2009 telles que les 11 comités de quartier, instances d'expression et de concertation, exigés par la loi de février 2002, le Conseil Municipal des Enfants, le Conseil Economique et social, le conseil local de la Vie Étudiante.

Un budget de 40 000 euros en 2009 sera réévalué à 80 000 euros pour des actions citoyennes de sensibilisation et de renforcement du lien social.

Afin de répondre à cette volonté citoyenne, la ville de Metz doit se donner les moyens afin d'offrir des équipements, des conditions d'accueil optimales pouvant accueillir des réunions publiques, de concertation, de décision. Des travaux importants de réfection et d'aménagement seront mis à l'étude en 2010 notamment par la définition d'un montage pour la réfection de la mairie de quartier de Bellecroix dès 2011.

La ville soutiendra les projets des Comités de quartier dans les limites d'une enveloppe globale de 150 000 €.

#### LES ASSISES CITOYENNES

Les Assises citoyennes, une manifestation nouvelle pour la Ville de Metz, se dérouleront le 27 mars 2010, un réel moment de partage d'expérience et de valorisation des projets des instances de rencontre et d'échange avec la population.

Objectif :

Mettre en lumière le dispositif participatif au travers d'ateliers, de débats et de divers évènements afin d'inciter le plus grand nombre de messins à participer à la vie de leur quartier et de leur ville.

Une ligne de crédit sera créée et se montera à 50 000 € en 2010.

### 3.1.6 LA PROMOTION DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

La ville de Metz projette de poursuivre ses efforts afin de proposer une ville plus respectueuse de l'environnement. L'ensemble de ses programmes en ce sens vise principalement à :

- réduire les émissions de gaz à effet de serre,
- réduire les **consommations énergétiques** des bâtiments municipaux,
- informer et sensibiliser les usagers sur les enjeux énergétiques.

La première année du mandat a déjà permis de lancer d'importants chantiers de suppression de chaufferies au fioul qui se poursuivra en 2010 pour 296 000 € avec le raccordement au réseau de gaz des chaufferies des écoles de Landonvillers et de la Volière ainsi que de la maison des associations rue du Coëtlosquet, des logements municipaux rue du Professeur Jeandelize et du bâtiment administratif Frescatelly des Espaces Verts.

La ville poursuit par ailleurs le développement du réseau de chauffage urbain, après le raccordement des deux réseaux existants et son extension au technopôle, dans la ZAC de l'Amphithéâtre et pour le futur Centre Pompidou-Metz, elle projette en 2010 de l'étendre vers Mercy pour l'alimentation en chaleur du CHR, pour l'alimentation de l'hôpital Schuman ainsi que vers la ZAC des Coteaux de la Seille.

L'Espace Info Energie (EIE) participera comme les années précédentes à la foire internationale de Metz et programmera une exposition sous le péristyle pour la semaine du développement durable. Une nouveauté cette année, la structure proposera des interventions dans les écoles municipales pour la sensibilisation et l'information des plus jeunes messins aux enjeux et aux techniques des maîtrises de notre consommation en énergie et de son impact sur la planète.

Enfin, la ville poursuit son Programme Efficacité Énergétique qui concerne tous les équipements de la ville et engage tous les projets nouveaux qu'ils soient d'équipement ou d'urbanisation pour un montant de 200 000 €.

#### LES CONTRATS DE PARTENARIAT ÉNERGÉTIQUE

Lorsqu'on constate l'ampleur des travaux à réaliser pour venir à bout d'une mise à niveau complète des bâtiments municipaux en termes de consommation énergétique la ville doit envisager des moyens alternatifs élaborés pour accomplir cette tâche.

Les Contrats de Partenariat Énergétique constituent une voie que la municipalité souhaite étudier en 2010.

Ils représentent une forme de Partenariat Public Privé (PPP) dans lequel une partie privée finance et engage les travaux d'isolation et d'optimisation des apports d'énergie et supporte les risques liés. Elle perçoit en retour une rémunération sur une période définie par le contrat qui est indexée sur les économies qu'auront permises lesdits travaux.

Ces contrats permettraient d'étendre la mise au niveau des bâtiments de la ville plus rapidement que la ville seule ne saurait le faire. C'est ainsi une période gagnée sur le rythme jusqu'ici envisagée pendant laquelle des économies d'énergie seront effectives. On en attend donc un gain en termes d'impact climatique évident.

De surcroît, ce type de partenariat permettra aussi de stimuler un secteur d'activité appelé à se développer dans l'avenir compte tenu de la contrainte écologique qui se fait chaque jour plus prégnante. Il s'agit ainsi d'une bonne politique de relance et d'incitation au service de l'entrepreneuriat local et du développement durable.

## 3.2 UNE VILLE INSCRITE DANS SON FUTUR

- Programme de rénovation des équipements et du patrimoine de la VDM, Contrats de Partenariat Energétique pour les gymnases.
- GPV Borny, SMAC, Complexe sportif GAB, Centre Pompidou-Metz, Place de la République, stade FC Metz
- Aménagement ZAC Amphithéâtre, requalification de la Patrotte et reconfiguration Place Mazelle, TCSP

### 3.2.1 UN TISSU URBAIN ADAPTÉ AUX DÉFIS À VENIR

Alors que le projet d'opération d'intérêt national (OIN) se confirme pour le secteur Alzette-Belval à la frontière avec le Luxembourg, Metz doit rester dynamique en termes d'investissements, profiter de son potentiel de développement et conforter sa place de capital régionale.

La ville de Metz possède un formidable atout : la possibilité de développement urbain sur son propre territoire. Cela doit lui permettre de préparer l'avenir et d'accompagner l'attractivité de la ville :

- La ville doit poursuivre son effort sur la ZAC de l'Amphithéâtre au Sablon.
- Les études sur la ZAC des Coteaux de la Seille à Plantières - Queuleu, la ZAC du Sansonnet à Devant-les-ponts et l'extension des Hauts de Vallières seront achevées et leur aménagement doit entrer en phase opérationnelle.

Le changement d'image de la ville qui s'opère avec l'ouverture prochaine du Centre Pompidou-Metz passe également par la mutation et la requalification du tissu urbain jusqu'à présent délaissé :

- Maintien des efforts sur le GPV de Borny et études sur la **requalification du secteur Patrotte-René Cassin-Chemin de la Moselle**.
- Reconversion des anciens ateliers municipaux en secteur d'habitation rue Charles le Payen.
- De nouvelles études, pour la reconversion des friches militaires (Casern Desvallières, Arsenal 3), le réaménagement de la zone d'activités des Deux Fontaines, et la reconquête des berges de la Moselle à travers une requalification du secteur de Belle-Isle seront lancées.

Toutes ces opérations se font ou se feront suivant une démarche d'un développement durable de la ville de Metz.

#### REQUALIFICATION DU SECTEUR PATROTTE-RENÉ CASSIN-CHEMIN DE LA MOSELLE

Il s'agit d'engager la reconquête sociale et urbaine du quartier à travers une démarche ambitieuse et volontaire de renouvellement urbain. Le renouvellement de ce quartier doit permettre de dégager une nouvelle image, redonner aux habitants une reconnaissance et développer du lien social.

La ville pilote actuellement une étude de définition menée simultanément par trois équipes pluridisciplinaires constituées autour d'urbanistes avec les exigences :

- Désenclaver et réintégrer le quartier au tissu urbain environnant
- Repenser les équipements publics de quartier, rénover et restructurer les espaces publics et les espaces verts,
- Développer dans une logique de diversité les commerces et services de proximité, favoriser la mixité et renforcer la vie associative et la cohésion sociale

Première phase de cette étude, l'élaboration du diagnostic est terminée. Une deuxième phase va consister pour chaque équipe à proposer un programme et un schéma directeur de recomposition urbaine. Elle aura lieu en 2010 et permettra à la ville de retenir le programme d'actions le plus pertinent pour ce quartier longtemps délaissé.

Parallèlement, il est demandé aux équipes de créer des supports à disposer dans la structure Agora et permettant aux habitants d'une part de suivre l'évolution du projet et d'autre part de s'exprimer sur le diagnostic et le projet.

### 3.2.2 UNE VILLE PLUS BELLE ET PLUS SÛRE À REDÉCOUVRIR PAR LES MODES DE DÉPLACEMENT DOUX

La municipalité veut continuer la reconquête et initier la création de nouveaux espaces publics accessibles à tous :

- Les nouveaux espaces publics autour du Centre-Pompidou Metz seront ouverts au public et marqueront la fin de la première étape d'un projet ambitieux qui prendra encore quelques années. Cet espace sera le trait d'union entre le centre-ville et la ZAC de l'amphithéâtre.
- Les travaux de la Place de la République seront finalisés et offriront un espace libéré des voitures, rendu aux piétons qui renouera avec l'organisation d'événements pour animer le centre ville commerçant.
- Les études pour le réaménagement de la **Place Mazelle** seront lancées avec pour objectif la redynamisation du quartier outre-seille par une meilleure accessibilité, la réappropriation de la Seille par le prolongement de son parcours qui sera intégré au projet et qui lui confèrera une dimension plus bucolique.

Outre les espaces publics qui intégreront les modes doux, la volonté de la municipalité de favoriser les alternatives à l'utilisation de la voiture se traduiront par :

- L'étude et la réalisation de la passerelle de la Seille
- L'étude et la réalisation de la passerelle de la GAB

Enfin la municipalité souhaite préserver les équipements de l'espace public dont elle a héritée en les rénovant :

- Nous poursuivrons le renouvellement du réseau d'éclairage public qui met en valeur et sécurise l'espace public et permet des économies d'énergie .
- Nous continuerons la restauration des remparts et initierons une requalification de la porte des Allemands, lieux de balades et patrimoine important à l'heure où la ville développe ses atouts touristiques.

#### PLACE MAZELLE

La Place Mazelle est un espace public urbain majeur de la ville de Metz. Cet espace, hier consacré uniquement à la voiture et largement déqualifié au regard du traitement de l'ensemble du boulevard circulaire (ring), va faire l'objet d'un concours de maîtrise d'œuvre pour son profond remaniement.

Tenant compte de la réorganisation des transports en commun, elle sera aménagée en un espace public de qualité laissant une grande place aux piétons et aux cycles en particulier en aménageant une promenade agréable dans sa liaison avec la Porte des Allemands le long du Boulevard Maginot.

A terme, la place Mazelle sera tout à la fois

- un parking à dominante résidentielle de 270 places réalisées le long du talus SNCF ,
- un bassin de stockage de 8 500 m<sup>3</sup> en sous-sol de cette place permettant d'éviter le rejet de pollutions dans la Seille,
- un carrefour important dans le réseau de voirie messine et
- le point d'articulation entre le centre ville et la promenade de la Seille.

Cet espace public contribuera à modifier l'image de cette partie de la ville et à redynamiser le quartier Outre Seille.

Le coût d'ensemble est évalué pour les travaux à 4,5 M d'Euros. Cette opération devra être engagée à la suite de la libération du site par HAGANIS à partir du début de l'année 2011.

### 3.2.3 UNE VILLE DOTÉE DES ÉQUIPEMENTS NÉCESSAIRES POUR UNE ACTION PUBLIQUE SOLIDAIRE ET SOUCIEUSE DE L'ENVIRONNEMENT

#### *Rénover :*

La municipalité s'est déjà engagée dans une politique ambitieuse d'entretien et de rénovation de son patrimoine vieillissant. Elle souhaite poursuivre cet effort sur ces 350 bâtiments et 74 écoles avec un travail particulier cette année sur les menuiseries extérieures et les toitures qui permettront des économies de consommation d'énergie.

#### *Adapter :*

La ville améliorera l'accueil et les conditions d'utilisation des équipements sportifs par la création de vestiaires.

Elle va optimiser et accroître les possibilités d'utilisation de ces équipements avant d'investir dans de nouveaux. C'est dans cet esprit qu'elle souhaite progressivement mettre en place des terrains synthétiques pour les sports collectifs d'extérieur.

#### *Construire :*

La ville poursuivra son rythme d'investissement dans les équipements scolaires, sportifs et culturels :

- Finalisation des travaux du complexe sportif de la Grange aux Bois.
- **Étude de conception de la SMAC.**
- Nouveau restaurant à l'école élémentaire de la seille.

La municipalité continuera la modernisation des outils nécessaires au bon fonctionnement des services municipaux :

- Livraison des nouveaux locaux de la police municipale.
- Création d'un hangar pour le service cadre de vie dans le complexe sportif des hauts de Blémont.

#### LA SALLE DES MUSIQUES ACTUELLES (SMAC)

La SMAC doit être implantée dans le quartier de Borny pour répondre à une double problématique :

- un enjeu culturel et social important pour la ville et l'agglomération (mixité des publics, lieu de vie permanent afin de provoquer les rencontres et favoriser l'émulation),
- une demande du public, des artistes et des acteurs de ce champ artistique.

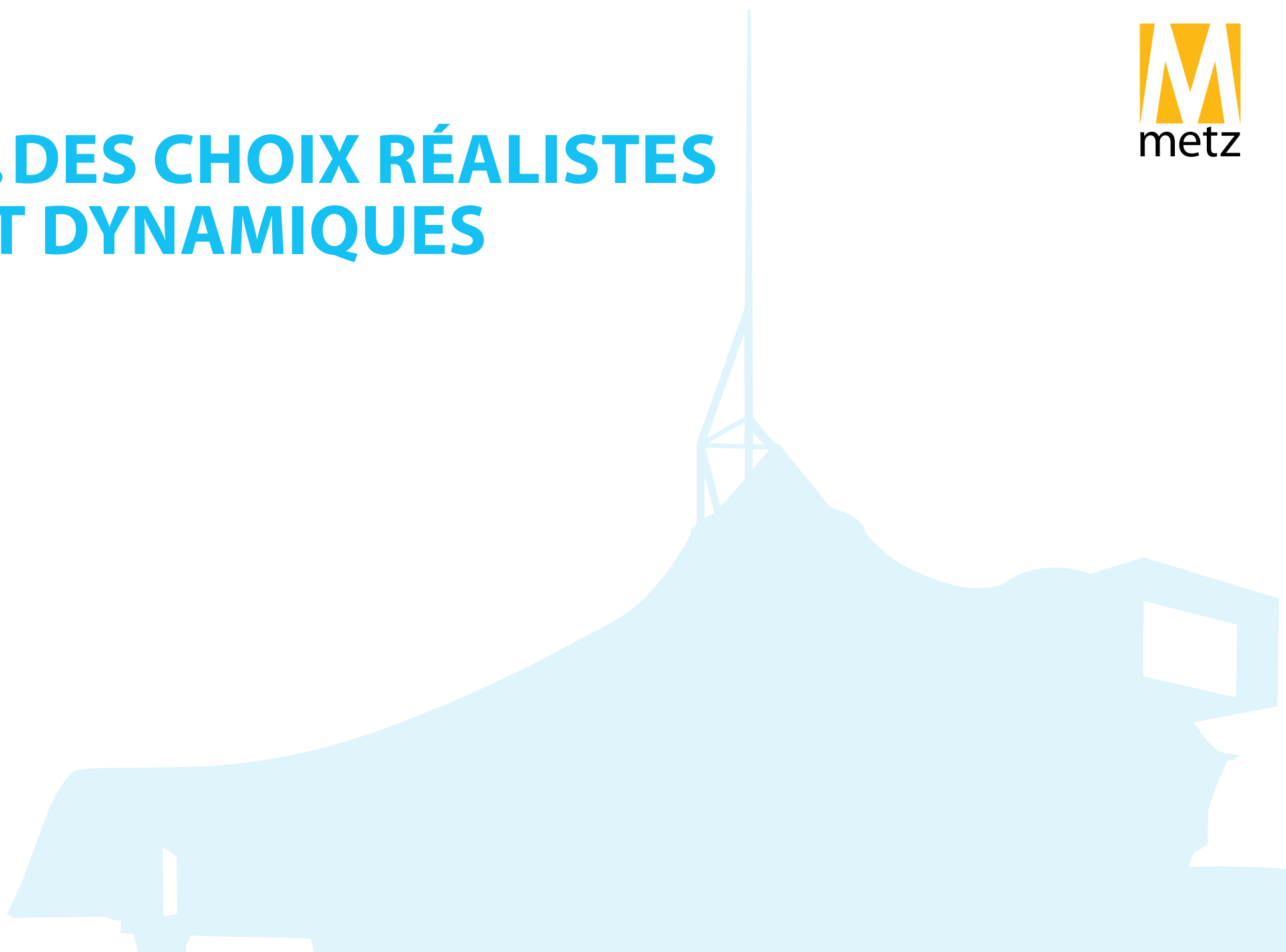
Un équipement comportant une jauge estimée à 800 places assis/debout pour des concerts, ainsi que des studios de répétitions, des espaces nécessaires aux besoins techniques (locaux de stockage, locaux techniques), des espaces d'accueil (bar, hall etc) et administratifs (bureaux, vestiaires, loges...) pour une surface globale estimée à environ 2 200 m<sup>2</sup>.

Un phasage opérationnel prévoyant la finalisation des études en 2010 un début des travaux mi 2011 et une livraison de l'équipement pour la rentrée 2012.

L'enveloppe financière une enveloppe financière prévisionnelle de 9.250.000 euros TTC dont 6 500 000 euros TTC pour le bâtiment.



# 4. DES CHOIX RÉALISTES ET DYNAMIQUES



## 4.1 DES ÉQUILIBRES À RESTAURER

### LE FONCTIONNEMENT : CONJURER « L'EFFET-CISEAUX »

- objectif : maintenir une capacité d'autofinancement d'environ 13 M€ pour investir
- action sur les dépenses : évolution contrôlée des frais de personnel, cadrage budgétaire à périmètre constant
- action sur les recettes : TLS et Taxe/Electricité mises en place ; ajustement des tarifs municipaux
- mise en place du contrôle de gestion interne et externe (satellites)

### L'INVESTISSEMENT : DES PRÉVISIONS AUX RÉALISATIONS

- Le maintien d'un niveau d'investissement à 40 M€ l'an, à réaliser en propre
- L'amélioration du taux de réalisation effectif des investissements
- La réussite de l'engagement « Plan de Relance » : plus de 40 M€ réalisés à ce jour d'où une recette anticipée du FCTVA de 8 à 9 M€,
- Ajustement de la TLE ; positionnement plus actif sur les dispositifs d'aide (FEDER)

## 4.2 UNE UTILISATION PERTINENTE DE LA RÉSERVE POUR INVESTIR

- retarder le plus possible le recours à l'emprunt, tout en maintenant 40 M€ d'investissement
- prélever sur la réserve un maximum de 15 M€ en 2010

## 4.3 LE MAINTIEN D'UN EFFORT FISCAL JUSTIFIÉ, MAIS MODÉRÉ

### LA POURSUITE DE LA RECONSTITUTION DE LA CAPACITÉ DE FINANCEMENT

- Une longue inertie alors que la marge de manœuvre se réduisait (« effet-ciseaux »)
- En 2009, première évolution, avec une différentiation TH +4% à 17,74 / TF +7% à 16,71
- La Ville reste en dessous des moyennes de sa strate : le taux de TH en représente 87%, la TF 70%
- Pour l'impôt payé, la VDM est bien classée parmi les grandes villes (Les Echos 26<sup>e</sup>/40 sur l'augmentation 2009, Capital 93<sup>e</sup>/111 sur le niveau d'imposition)

### NOTRE SCÉNARIO DE FISCALITÉ (EN K€)

- Avec une revalorisation des bases annoncée de 1,2 %, la VDM augmente ses taux de 2,5% en moyenne
- plus précisément : TH +2% et TF +3% qui atteignent respectivement 18.09% et 17.21%

année	taxe d'habitation	taxe foncière	taxe foncière non bâti	TOTAL
2008	22 524	20 878	185	<b>43 587</b>
2009	24 315	23 124	174	<b>47 613</b>
2010	25 099	24 104	177	<b>49 380</b>



# 5. LES ÉLÉMENTS DU BUDGET



## 5.1 CADRAGE DU BUDGET : ÉQUILIBRE GÉNÉRAL

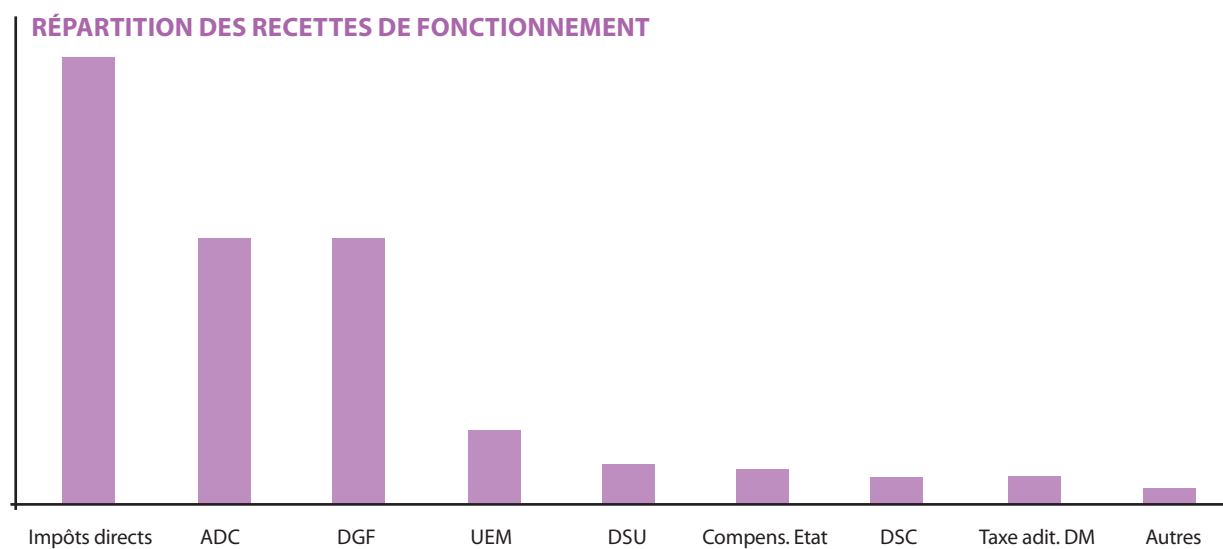
	2006	2007	2008	2009 avec affectation du résultat	2010
<b>Fonctionnement</b>					
dépenses	120 721 654	123 014 219	126 367 584	133 906 850,76	137 206 991
recettes	135 871 151	140 322 112	144 967 115	146 643 643,00	150 091 495
épargne brute	<b>15 149 497</b>	<b>17 307 893</b>	<b>18 599 531</b>	<b>12 736 792,24</b>	<b>12 884 504</b>
<b>Investissement</b>					
dépenses	56 412 759	55 949 900	56 424 413	117 661 554,31	55 349 558
recettes hors emprunts	21 763 262	22 642 007	21 624 882	92 379 892,31	27 593 873
impasse brute	<b>-34 649 497</b>	<b>-33 307 893</b>	<b>-34 799 531</b>	<b>-25 281 662,00</b>	<b>-27 755 685</b>
				<b>Capacité d'autofinancement</b>	<b>12 884 504</b>
				<b>À financer</b>	<b>-14 871 181</b>

## 5.2 LE FONCTIONNEMENT : ÉQUILIBRE DÉPENSES - RECETTES

FONCTIONNEMENT (EN MILLIONS D'EUROS) BP 2009 - BP 2010							
DÉPENSES	2009	2010	évol N/N+1	RECETTES	2009	2010	évol N/N+1
Ch. de personnel (012)	68,6	70,88	3,30%	Produits des services (70)	6,79	6,77	-0,40%
Ch. à caractère général (011)	33,31	32,79	-1,60%	Impôts et taxes (73)	83,82	86,51	3,20%
Autres ch. de gestion courante (65)	30,98	32,73	5,60%	Dot. subv. et participations (74)	40,06	41,23	2,90%
Atténuation de produits (014)	0,05	0,02	-66,70%	autres prod. de gestion cour. (75)	14,3	14,11	-1,30%
Charges financières (66)	0,61	0,42	-30,50%	Produits financiers (76)	0,8	0,8	0,00%
Charges exceptionnelles (67)	0,36	0,37	1,40%	Produits exceptionnels (77)	0,05	0,16	215,70%
Dot. amortissements/Trvx en régie (042)	4,21	5,37	27,50%	Autres produits (013)	0,82	0,52	-36,90%
Virement à la section d'investissement (023)	21,43			Travaux en régie (042)	0,36	0,36	0,00%
				Rés. de fonctionnt reporté (002)	54,27		
<b>TOTAL</b>	<b>159,55</b>	<b>142,58</b>	<b>-10,60%</b>		<b>201,27</b>	<b>150,45</b>	<b>-25,20%</b>

## 5.2 LE FONCTIONNEMENT : PRINCIPALES RECETTES EXTERNES

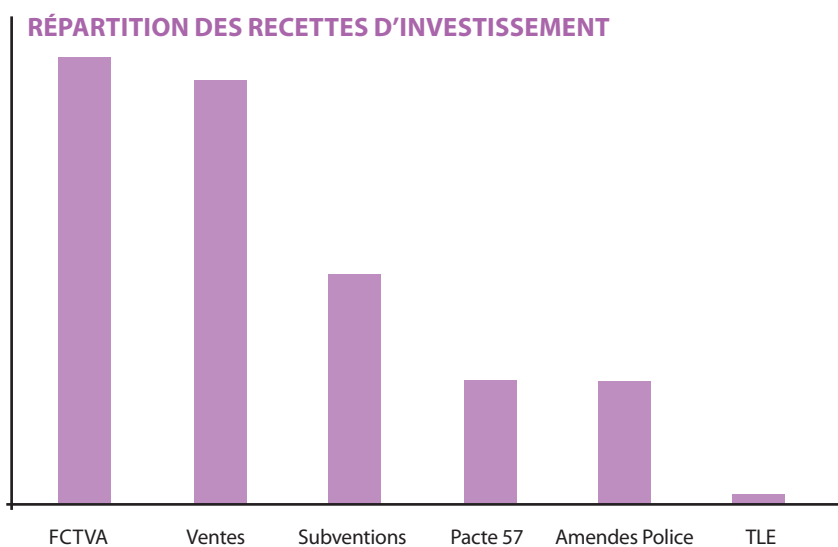
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	MONTANTS	%
impôts directs	49 384 000	36,71%
ADC	29 808 000	22,16%
DGF	29 596 434	22,00%
UEM	8 500 000	6,32%
DSU	4 700 000	3,49%
Compens. Etat	4 283 000	3,18%
DSC	3 200 000	2,38%
Taxe adit. DM	3 000 000	2,23%
Autres	2 069 000	1,54%
<b>TOTAL</b>	<b>134 540 434</b>	<b>1</b>





## 5.3 L'INVESTISSEMENT : PRINCIPALES RECETTES

RECETTES INVESTISSEMENT	MONTANTS	%
FCTVA	9 000 000	32,62%
Ventes	8 644 180	31,33%
Subventions	4 649 693	16,85%
Pacte 57	2 500 000	9,06%
Amendes Police	2 500 000	9,06%
TLE	300 000	1,09%
<b>TOTAL</b>	<b>27 593 873</b>	<b>1</b>



## 5.3 L'INVESTISSEMENT : LES PROGRAMMES PRIORITAIRES DU PPI

- La ville souhaite atteindre une capacité de réalisation en propre de ses investissements de 40 millions d'euros par an.
- Elle finance par ailleurs des investissements réalisés par d'autres organismes (ex. la ZAC de l'Amphithéâtre) autant qu'elle réalise des investissements financés par d'autres collectivités (ex. le Centre Pompidou-Metz) ou même l'Etat.
- Le tableau ci-dessous détaille les principaux investissements budgétés quelle que soit la structure qui les réalisera.

INVESTISSEMENT (EN MILLIONS D'EUROS)	
PROGRAMME	MONTANT
GPV Borny	7,20
Salle de Musiques Actuelles	1,25
Complexe sportif Grange aux Bois	1,95
Place de la République	2,50
ZAC Amphithéâtre	16,36
Projet urbain La Patrotte	0,25
Place Mazelle	0,75
Rénovation des équipements scolaires	1,12
Rénovation des équipements sportifs	1,60
Rénovation du patrimoine	5,11
<b>TOTAL</b>	<b>38,09</b>

# LE DÉBAT

Nous avons présenté les éléments qui inspirent la politique de la nouvelle municipalité, le contexte difficile dans lequel nous évoluons, nos grandes priorités pour la ville et les messins, les choix réalistes et dynamiques que nous assumons pour l'avenir de notre territoire ainsi que les principaux éléments du budget qui seront soumis au vote du conseil municipal de décembre.

Nous évoluons, nous l'avons vu, dans un environnement peu favorable. A des contraintes internationales fortes s'ajoutent une situation tendue au niveau national et un contexte local aggravé par les restructurations militaires.

Malgré ce contexte difficile, la municipalité entend maintenir ses priorités de solidarité, de développement durable et de redynamisation du territoire. Ainsi, nous affirmons la volonté très claire de construire une ville plus solidaire, plus attractive et écologique. En faisant le choix d'investissements qui préparent l'avenir, nous construisons également Metz de demain.

À nos concitoyens, nous nous devons de dire la vérité, d'assumer courageusement les choix qui sont les nôtres et de contribuer à un avenir meilleur pour tous.

Maintenant, place au débat démocratique.

DOMINIQUE GROS  
Maire de METZ

